

////////////////////

À TOUS PNC AIR FRANCE// BS.12-o8-045-AF

////////////////////////////////////

Des ficelles un peu grosses...

Dans notre précédent bulletin, nous nous interrogeons (avec une certaine naïveté, convenons-en) sur les formes que revêtirait le dialogue social dans les mois à venir... La réponse de la Direction n'a guère tardé... Par courrier du 27 juillet dernier, elle a formalisé la dénonciation de l'ensemble des textes à durée indéterminée en vigueur concernant le PNC (Cf. <http://www.snpsc.org/>)

La parole de la Direction vaudrait-elle seulement lorsqu'il s'agit de mettre à exécution des menaces ?

L'EXTORSION

Ainsi, comme elle en avait menacé le PNC et ses syndicats, la Direction a décidé de dénoncer notamment la Convention d'Entreprise du PNC (qui fixe le montant des primes de départ entre autres) et l'accord sur le recrutement et l'utilisation de PNC étrangers à l'UE (Chinois, Indiens, etc...).

Si ces deux textes peuvent présenter un gain en matière d'efficacité économique, ce n'est pas le cas des procès-verbaux relatifs aux comités d'hébergement également dénoncés...

On évalue donc mal l'intérêt de la Direction à dénoncer sans discernement, si ce n'est d'exercer une pression maximum sur les syndicats PNC pour les amener à signer Transform 2015.

Une telle pression n'est pas loin de l'extorsion qui consiste à *obtenir par violence, menace de violences ou contrainte une signature, un engagement, une renonciation.*

Sans parler à nouveau du chantage à l'emploi exercé constamment !



départ volontaire (PDV) PNC accompagnant le projet d'accord Transform 2015.

Pourquoi notre stupéfaction ? Tout simplement parce que la Direction a écarté ce sujet dès le début des négociations en déclarant que le PDV n'était pas l'outil adapté pour gérer le soi disant sureffectif PNC !

A-t-on cherché lors de la webconf à créer un effet d'annonce au moment précis où les trois syndicats PNC représentatifs procédaient à leur referendum, histoire de favoriser le OUI parmi leurs adhérents ?

Notons que si les PNT n'ont pas davantage droit au PDV, en revanche, ceux qui ont plus de 60 ans bénéficieront d'une incitation :

afin d'alléger la pression fiscale sur leur prime, leur départ serait travesti avec des modalités de PDV... C'est pas beau ça ?

LE MENSONGE

La Direction d'Air France a livré aux médias de fausses informations sur le déroulement des négociations du plan Transform 2015. Propos visant à discréditer les hôtesses et les stewards (PNC) de la Compagnie et leurs syndicats représentatifs.

Un porte-parole de la Compagnie a en effet déclaré que « *par souci d'équité, un dispositif d'incitation similaire à celui des pilotes avait été proposé aux syndicats de PNC, qui l'ont refusé* ».

LA MANIPULATION

Lors de la webconf diffusée sur iPN le 12 juillet 2012, nous avons été stupéfaits d'entendre la Direction d'Air France (Alexandre de Juniac, Xavier Brossetta et Alain Bernard) évoquer un plan de

Le dispositif en question porte sur la proposition faite à des pilotes volontaires d'aller travailler pendant trois ans dans sa filiale "low cost" Transavia France après avoir perçu une prime au montant directement corrélé au niveau de rémunération.

Nous contestons vigoureusement ce MENSONGE. A aucun moment au cours de la négociation une telle proposition n'a été formulée par la Direction pour les PNC d'Air France.

C'est très précisément le contraire qui a été annoncé par le PDG Alexandre de Juniac lors d'une conférence tenue le 18 juin 2012 devant les PNC de la Compagnie. Aucun transfert d'hôtesse ou de steward d'Air France vers Transavia ne sera incité par l'Entreprise, tout départ volontaire de la maison mère vers la filiale low cost devant se faire définitivement et aux conditions pratiquées par Transavia pour les nouveaux PNC embauchés, sans reprise d'ancienneté...

La contrevérité scandaleuse illustre parfaitement l'absence de loyauté de la Direction durant les négociations avec les syndicats représentatifs des hôtesses et des stewards et le manque de respect à l'égard de notre population.

L'HYPOCRISIE

Dans sa communication sur iPN du 1^{er} août dernier, Alain Bernard semble se désoler : « *Après plus de 3 mois de négociations, celles-ci [les organisations syndicales représentatives du PNC – Ndr] ont fait le choix de consulter leurs adhérents et ainsi de l'ordre de 15% des PNC de la compagnie ont eu l'occasion de s'exprimer sur cet accord.* »

D'abord, on s'interroge sur le chiffre avancé par le DGA : comment est-il parvenu à 15 % de PNC consultés ? Sur quelles bases est établi ce constat douteux puisqu'il est incapable de savoir combien et où les PNC sont syndiqués ?

A part la technique du doigt mouillé exposé au vent,

on ne voit pas.... Méthode très peu scientifique déjà abusivement utilisée pour conduire l'Entreprise en pleine tourmente....

En outre, s'il souhaite entendre SA *majorité silencieuse*, il lui est facile d'organiser un referendum de l'ensemble du PNC. Referendum que nous lui avons demandé en cours de négociation, soit dit en passant, puisque l'Entreprise est la seule à pouvoir le faire.

Tenter de minimiser la portée des referendums organisés par les syndicats est, sans doute, moins risqué que d'assumer un désaveu massif et prévisible comme en octobre 2007...

LA DUPLICITÉ

Le SNPNC (au même titre que les deux autres syndicats PNC représentatifs) a demandé l'ouverture de renégociations prévues par l'Accord Collectif en vigueur, qui continue de produire ses effets jusqu'au 31 mars 2013 et que la Direction ne peut pas dénoncer avant cette échéance.

Interrogé à ce sujet, Alexandre de Juniac a répondu devant la presse : « *Il nous paraît difficile que nous rouvrions les négociations après la chance qui a été donnée aux organisations syndicales, et qui a été saisie par les syndicats des personnels au sol et des pilotes* ».

Une chance ? Se faire piquer plus de 20 % dans la poche constituerait une chance ? Quant aux accords PS et PNT, pas sûr que la partie soit gagnée...

Quoi qu'il en soit, on notera que *difficile* ne signifie pas impossible...

Mais la Direction est-elle seulement capable d'abandonner ses mauvaises manières et de mener de vraies négociations ?

**« Transparence et langage de vérité »
nous disait-on ?**

ADHÉREZ !

LE NOMBRE DÉTERMINE LA FORCE !

Venez renforcer nos rangs, ensemble nous aurons plus de poids.

**ENSEMBLE, PENSER ET DÉFENDRE NOTRE MÉTIER !
J'ADHÈRE en 1mn sur www.snpnc.org ou je remplis le coupon.**

NOM :

PRÉNOM :

SECTEUR :

E-MAIL :